

Bilan d'activité CCAS Nouméa 2023



Ville de
NOUMÉA

Le mot de la présidente



Je suis ravie de vous présenter le bilan d'activité 2023 du CCAS. Cette édition, plus exhaustive que les précédentes, met en lumière les actions menées en direction des nouméens dans une perspective de développement social.

Au terme de cette année, riche en événements, on retiendra plus particulièrement trois actes forts de la politique sociale :

- **la réalisation de la phase 2 de l'enquête socio-économique de N'Du** réalisée auprès de 22 ménages pour évaluer leur capacité d'accession à la propriété ;
- **le démarrage de la phase 3 du projet de la dématérialisation des aides sociales** et le lancement d'un appel d'offres visant à retenir le prestataire et la solution numérique ;
- **la réalisation d'une enquête auprès des aidants familiaux** afin d'actualiser les données 2021.

En dernier lieu, on retiendra la fermeture de la crèche le "Caillou Blanc" avec l'important travail d'accompagnement mené auprès du personnel et des parents. Cette décision répondant à une volonté d'optimisation des ressources et des moyens a conduit à une réorganisation organisationnelle du CCAS afin de répondre au plus près aux besoins des nouméens.

Guidées par des valeurs de solidarité et de vivre-ensemble, toutes les actions mises en place par le CCAS concourent au maintien du lien social. Elles ne sauraient y participer sans le professionnalisme et l'engagement des membres de son conseil d'administration, de ses agents et de ses partenaires institutionnels, privés et associatifs. Qu'ils en soient ici tous remerciés.

Le fonctionnement du CCAS

Le C.C.A.S. de Nouméa est un établissement public administratif de la commune. Il est administré par un Conseil d'Administration, composé d'un Président qui est de droit le maire et de 14 administrateurs dont 7 sont élus à la représentation proportionnelle par le Conseil Municipal et 7 sont nommés par le Maire par arrêté municipal.

Les membres nommés doivent représenter :

-  le domaine de l'enfance,
-  de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
-  les retraités et personnes âgées,
-  le handicap.

Dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein une Vice-Présidente qui le préside en l'absence du Maire et d'une Vice-Présidente déléguée qui assure la suppléance de la Vice-Présidente.

Le C.C.A.S. de Nouméa intervient, de manière complémentaire, sur des champs de compétences dévolus au gouvernement (handicap) ou à la province Sud (petite enfance, personnes âgées, accompagnement social au relogement, grande exclusion, aide sociale facultative).

Le Conseil d'Administration



Présidente du CCAS
Sonia LAGARDE
Maire de Nouméa



Chantal BOUYE
2ème adjointe au Maire



Janine BAJON
12ème adjointe au Maire



Charlotte THAIAWE
Conseillère municipale



Stéphanie PAIMAN
Conseillère municipale



Muriel GERMAIN
Conseillère municipale



Alexandre MACHFUL
Conseiller municipal



Jonas TAOFIFENUA
Conseiller municipal



Michel BOULANGER
Président Association Les Robinsons



Emmanuel HEAFALA
Vice-Président Association Calédonienne des Handicapés



Alberto DOS SANTOS
Co-Président Association Les Fils d'Argent



Françoise SEGURA
Membre actif Association Calédonienne d'Aide aux Personnes Agées



Jeannette WALEWENE
Présidente Association Femmes et Violences Conjugales



Jocelyne CHENEVIER LEMOIGNE
Présidente ASEAD*



Elisabeth GAU
Présidente Société Saint Vincent de Paul

La population Nouméenne



94 000 habitants au 1^{er} janvier 2019



16 074 seniors de 60 ans et plus
+12% entre 2012 et 2018
17% de la population a 60 ans et plus



1 020 seniors pensionnés du CRS
596 seniors bénéficient du
minimum vieillesse



3 494 familles monoparentales
26% des ménages nouméens



2 098 enfants boursiers scolarisés dans
une école primaire de Nouméa



10 610 personnes bénéficiaires
de l'aide médicale



3 576 personnes reconnues en
situation de handicap par la CRHD
ou la CEJH en 2021

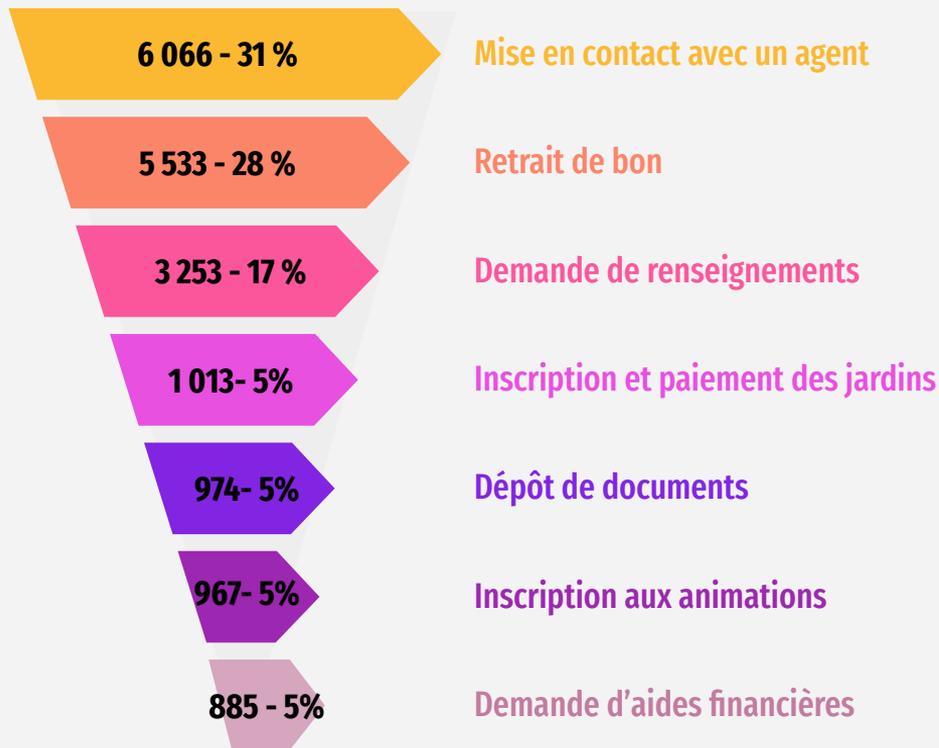
Les missions du CCAS

Etablissement public communal, le CCAS a été créé par la délibération modifiée n° 91/160 du conseil municipal du 9 octobre 1991.

Conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) qui définit ses missions, le CCAS anime des actions de prévention et de développement social en collaboration avec des partenaires institutionnels, associatifs et privés.

Il participe également à l'instruction des demandes d'aides sociales facultatives dans les conditions fixées par son conseil d'administration.

19 615 contacts en 2023 dont 63% en accueil physique



Les ressources humaines

Direction

Composé de **5 agents** : Directrice, Directrice adjointe, Attachée de direction, Assistante RH, Chargée de mission

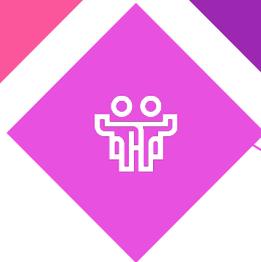


SAI Service Accompagnement Individualisé

Composé de **9 agents** :
Travailleurs sociaux,
Responsable de service

SFCO Service Famille et Coéducation

Composé de **6 agents** :
Travailleurs sociaux référents
petite enfance et jeunesse, Agent
d'accueil, Responsable de service



SAAC Service Animation et Actions Collectives

Composé de **8 agents** :
Travailleur social, TESF, Auxiliaire de Vie
Sociale, Animateur des Jardins, Agent de
Prévention et de Médiation, Secrétaire,
Responsable de service

SLAF

Service Logistique Administratif et Financier

Composé de **7 agents** : Secrétaires,
Agents d'accueil, Agent comptable,
Agent comptable et paie,
Coordonnateur budgétaire

Les ressources humaines

L'année 2023 s'illustre par :



La **réorganisation du CCAS** adoptée par le conseil d'administration du 7 septembre avec la fermeture de la crèche le Caillou Blanc le 31 août :

- L'adoption du nouvel organigramme passant de 38 à 35 agents, soit la suppression de 3 postes (1 poste d'adjoint au chef de service famille et coéducation, 2 postes d'assistante maternelle)
- La requalification d'un poste d'assistante maternelle en agent de prévention et de médiation affecté au service animation et actions collectives



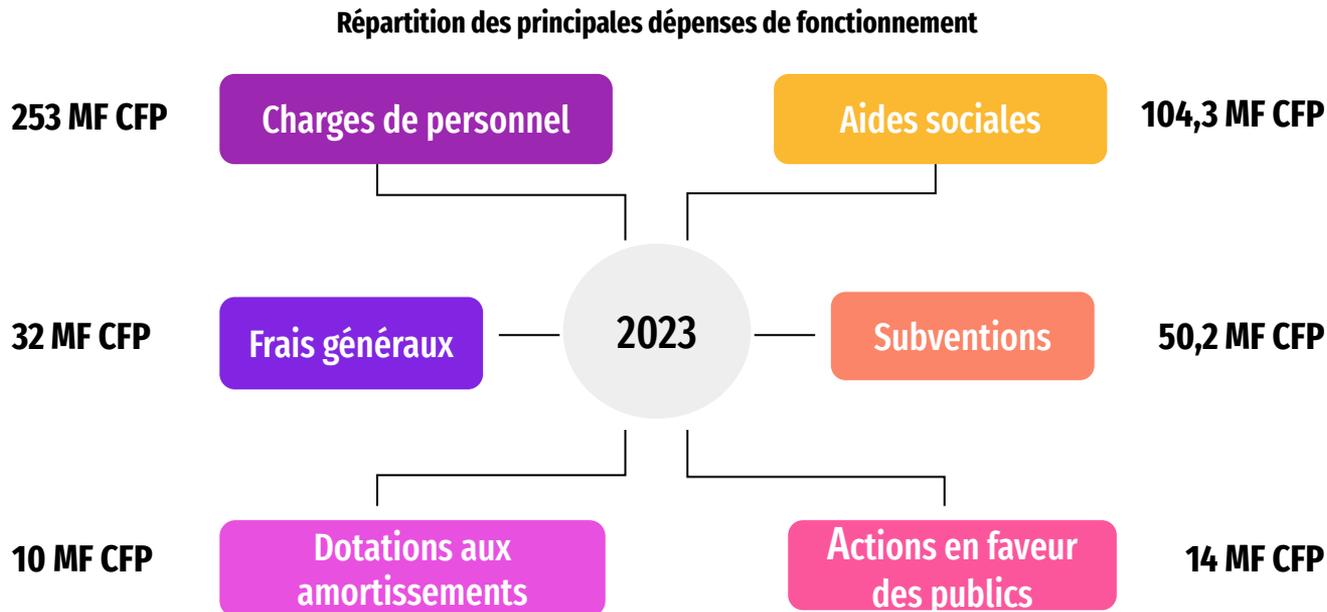
- La **réussite à la promotion professionnelle** d'un agent nommé dans le corps des cadres socio-éducatifs (cat A) du cadre des personnels socio-éducatifs.
- La **promotion interne** d'un agent nommé au poste de chef de service animation et actions collectives



- L'organisation de 3 séances du comité technique paritaire.

Le budget annuel

Les dépenses de fonctionnement ont représenté **464 MF CFP** et les dépenses d'investissement, **4,2 MF CFP**. Le CCAS a perçu **425 MF CFP** de dotation municipale et **31 MF CFP** de recettes propres.



Le Compte Administratif pour l'exercice 2023 présente un résultat cumulé net de **67 872 374 F CFP** (restes à réaliser inclus).

L'activité administrative

Le service logistique, administratif et financier assure les fonctions supports du CCAS. Il est composé de 7 agents répartis en :

- ★ **Pôle accueil/secrétariat** en charge de l'accueil physique et téléphonique du public, de la gestion administrative des actes, du suivi du parc informatique et des véhicules du CCAS ainsi que de la gestion des séances du conseil d'administration et des commissions ;
- ★ **Pôle budgétaire** en charge de la préparation, du suivi et de la clôture budgétaire ainsi que du mandatement des dépenses et recettes et du traitement comptable des aides sociales.



VIE ADMINISTRATIVE

Nombre d'actes traités :

- 20** notes internes / externes
- 43** notes de synthèse et délibération
- 74** conventions
- 30** ordres de service
- 70** courriers « départ »
- 161** bordereaux d'envoi
- 435** courriers arrivés
- 557** arrêtés réalisés



CONSEIL ET COMMISSIONS

Nombre de séances :

- 7** conseils d'administration
- 7** commissions permanentes
- 50** commissions administratives SAI
- 46** commissions administratives PAIO
- 51** commissions administratives AAV
- 1** commission de réforme



VIE BUDGETAIRE

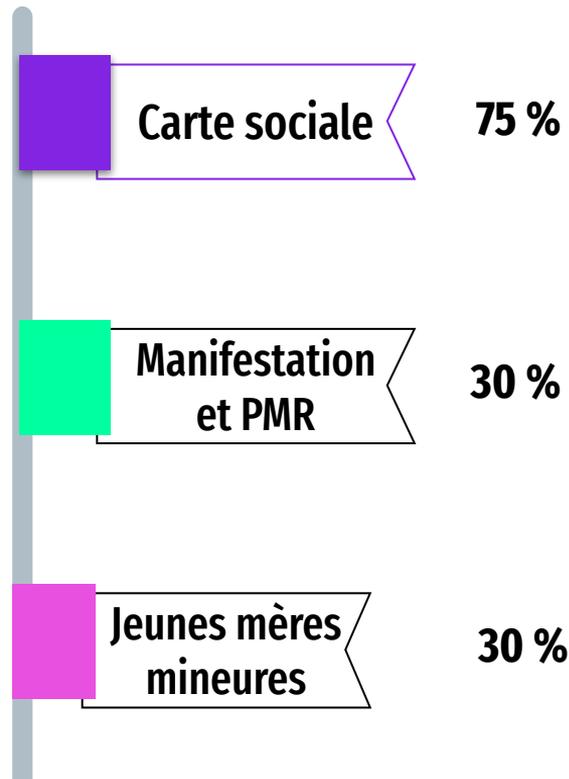
Nombre d'actes traités :

- 98** bordereaux recettes
- 447** bordereaux dépenses
- 242** titres
- 384** bons de commande
- 1 432** factures
- 1 468** engagements dépenses
- 1 654** mandats

Les projets stratégiques



- Mettre en place l'aide à domicile en prévention du vieillissement
- Promouvoir la démarche éco responsable du CCAS
- Créer un partenariat avec l'EHPAD de Tina
- Sensibiliser les parents aux dérives du numérique
- Réaliser une étude pour définir le profil des aidants
- Créer une communication accessible à tous
- Participer à l'animation des résidences pour personnes âgées
- Sensibiliser les personnes à mobilité réduite aux dérives du numérique
- Délocaliser les actions de la Maison de la Famille

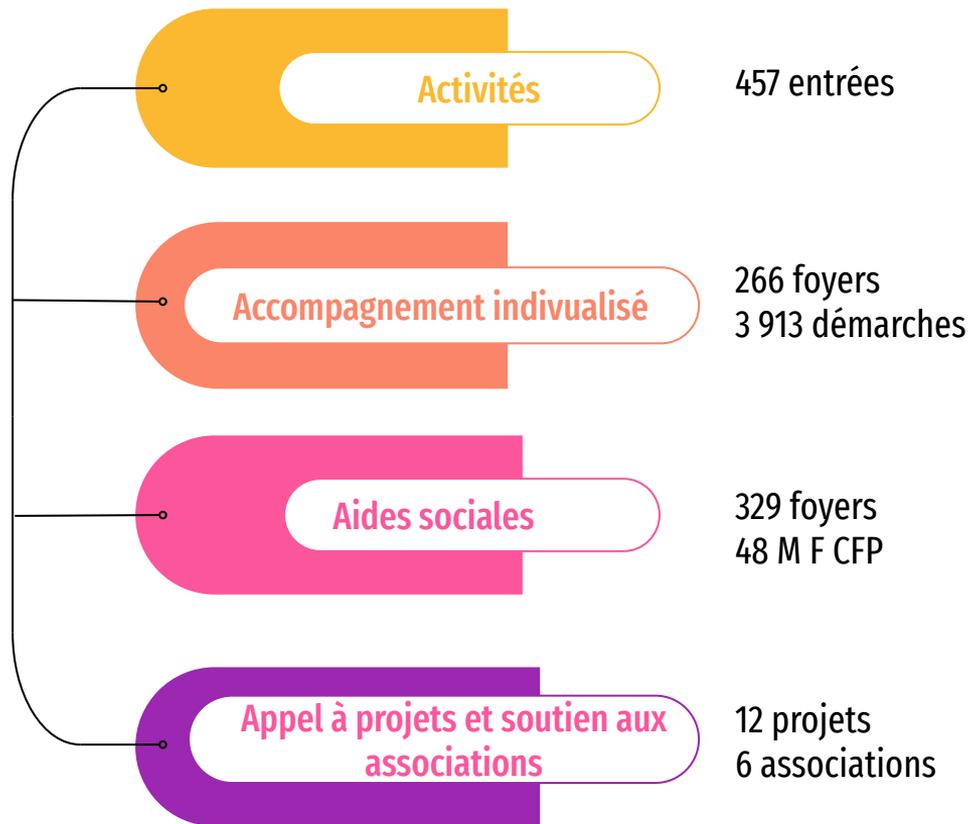


Accompagner les personnes en situation de handicap

Le CCAS a vocation à faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap. Elles, tout comme les personnes âgées, sont au cœur de l'action du centre communal d'action sociale (CCAS).

Le CCAS propose, d'une part, un programme d'activités pour favoriser le lien social, et, d'autre part, un accompagnement des personnes en situation de handicap dans les démarches de la vie quotidienne.

Il organise également, chaque année, un appel à projets visant à récompenser les actions innovantes dans le domaine du handicap.



Activités - PH

Un programme gratuit d'activités et d'animations est proposé afin d'accompagner le « bien vivre son corps et son handicap ».

Les inscriptions aux activités se font en direct auprès des agents du service SAAC ou via les associations. Elles se déroulent dans différents quartiers de Nouméa.

Détente aquatique

19 sessions de 5 places

49 places - 52%

95

Gym Douce Do In

26 sessions de 15 places

142 places - 36%

390

Les après-midi dansant au XO - Club

4 sessions de 70 places

266 places - 95%

280

Au global, **18** personnes ont bénéficié de ces activités : 11 sont des femmes et 7 des hommes.

La journée Extra-Ordinaire

En 2023, le CCAS, en partenariat avec les différentes associations, a organisé le mercredi 25 octobre la Journée Extra-Ordinaire, place de la Marne, sur le thème « Cap sur les profondeurs de l'Océ'Hand ». Cet après-midi récréatif ouvert à tous vise à sensibiliser les personnes valides au handicap à travers des jeux, des animations et des stands d'information.

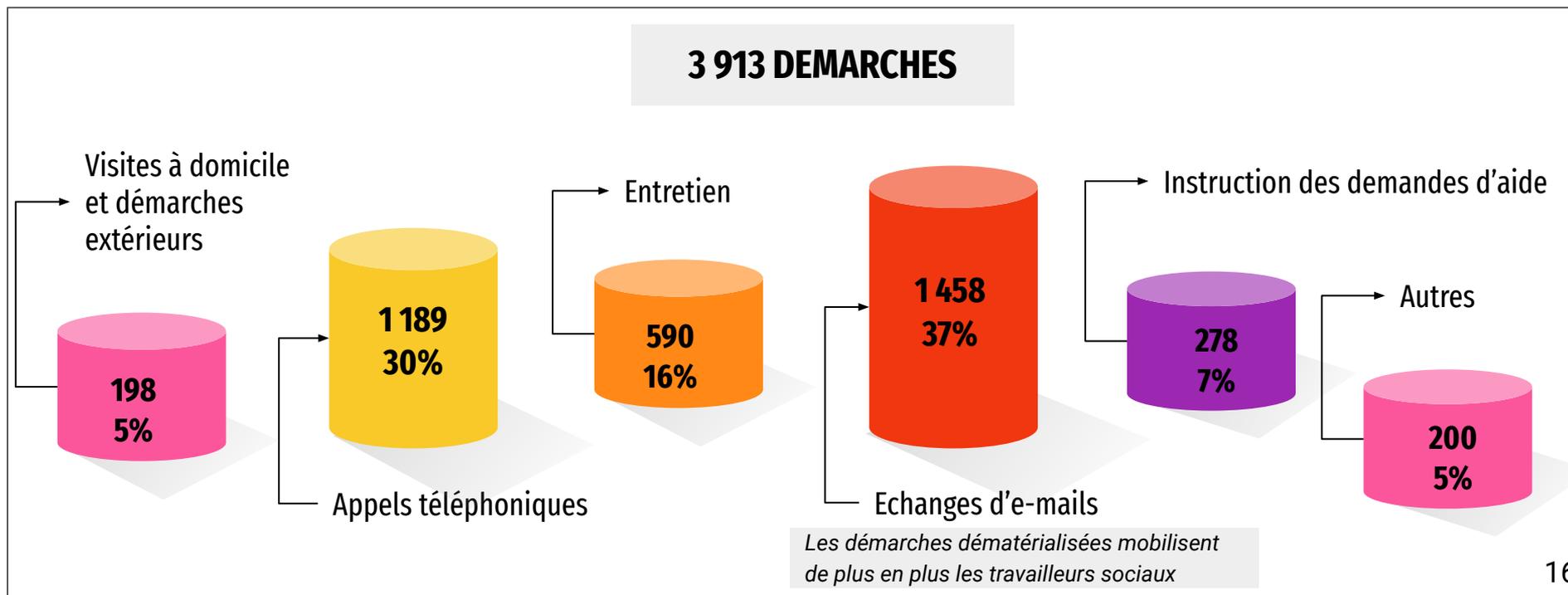
Elle a regroupé l'Aquarium des Lagons et 15 associations œuvrant dans le domaine du handicap.



Accompagnement individualisé - PH

Les agents du CCAS (travailleurs sociaux, techniciennes en économie sociale et familiale et auxiliaire de vie) accompagnent les administrés au quotidien.

En 2023, cela a concerné **266** foyers de personnes en situation de handicap.



Aides sociales - PH

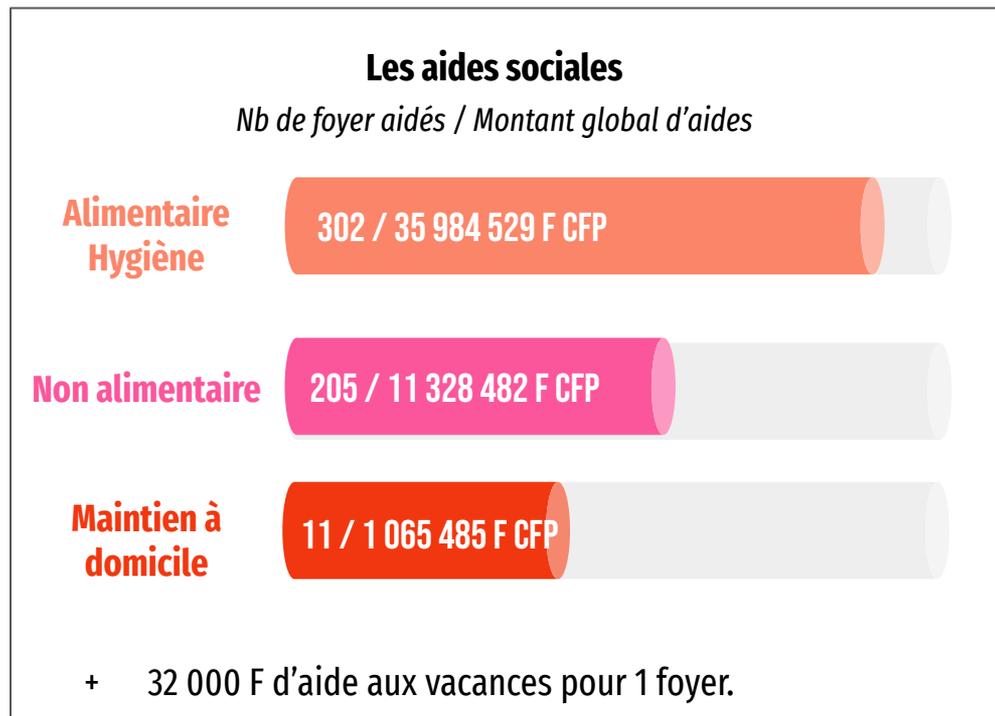
En respect des conditions établies par la délibération 2022/37, le CCAS a octroyé **48 410 296 F CFP** d'aides sociales aux personnes en situation de handicap.

Ces aides sont principalement alimentaire-hygiène. Elle permettent aux personnes ayant un revenu minimum vital négatif d'acheter des denrées alimentaires ou des produits d'hygiène chez les commerces partenaires.

Les aides non alimentaires portent majoritairement sur les frais d'énergie et de transport.

Cela représente **329** foyers aidés.

Selon la situation, un foyer peut bénéficier de plusieurs types d'aides : alimentaire-hygiène, transport, électricité, ...



L'APPEL A PROJETS HANDICAP

En 2023, s'est déroulée la 20^{ème} édition de l'appel à projets dans le domaine du handicap. Doté d'une enveloppe globale de 2 500 000 F CFP, cet appel à projet vise à développer des actions innovantes en direction des personnes en situation de handicap.

22 projets ont été proposés au CCAS. **21** projets respectaient l'ensemble des critères de présélection et ont été présentés aux membres du jury.

Après délibération du jury, **12** projets ont été retenus, 5 établissements scolaires et 7 associations et ont reçu **2 844 796 F CFP** de subventions, .



LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DANS LE DOMAINE DU HANDICAP

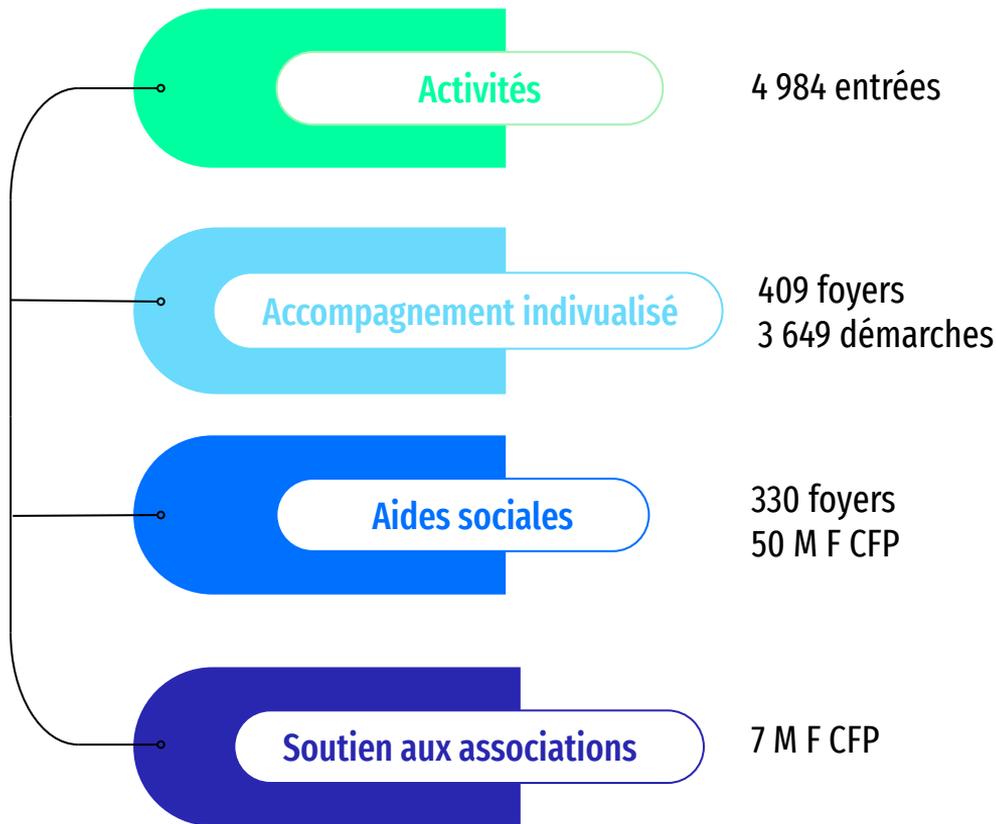
L'enveloppe budgétaire de **2 815 000 F CFP** prévue dans le cadre de subvention de fonctionnement a permis de subventionner **6 associations** dans le domaine du handicap.

Accompagner les seniors

La qualité de vie des seniors est au cœur de l'action du centre communal d'action sociale (CCAS). A cet effet, il assure une mission de prévention, d'orientation et de soutien dans plusieurs champs d'intervention.

Un programme d'activités varié et dynamique est proposé aux seniors résidant à Nouméa, pour maintenir l'autonomie et préserver le lien social.

Des animations sont organisées tout au long de l'année thés dansant en salle d'honneur de l'hôtel de ville, conférences thématiques, la journée bleue (un bal organisé dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville).



Activités - Seniors

Le CCAS propose des activités physiques gratuites pour rester en pleine forme et maintenir le lien social. Parfaitement adaptées aux seniors, elles sont assurées par des professionnels.

Aquagym 64 sessions de 88 places

650 places - 69%

944

Gym douce 117 sessions de 20 places

1 749 places - 75%

440

Marche nordique 39 sessions de 12 places

296 places - 63%

468

Atelier informatique 18 sessions de 5 places

79 places - 88%

90

Chaque début d'année, les seniors de la commune sont invitées à s'inscrire aux différentes activités du CCAS organisées dans les différents quartiers de Nouméa.

Par exemple : La Gym douce est proposée dans 4 lieux différents : Tuband, Magenta, Rivière Salée et Kaméré.

Les ateliers informatiques sont animées par des bénévoles

Activités - Seniors

Crochet 21 sessions de 6 places

74 places - 59%

126

Danse en ligne 27 sessions de 20 places

368 places - 68%

540

Danse latino 30 sessions de 20 places

389 places - 65%

600

Journée bleue 1 session de 300 places

276 places - 92%

300

Pôterie 46 sessions de 8 places

266 places - 72%

368

Sophrologie 6 sessions de 8 places

33 places - 69%

48

Thés dansants 3 sessions de 300 places

764 places - 85%

900

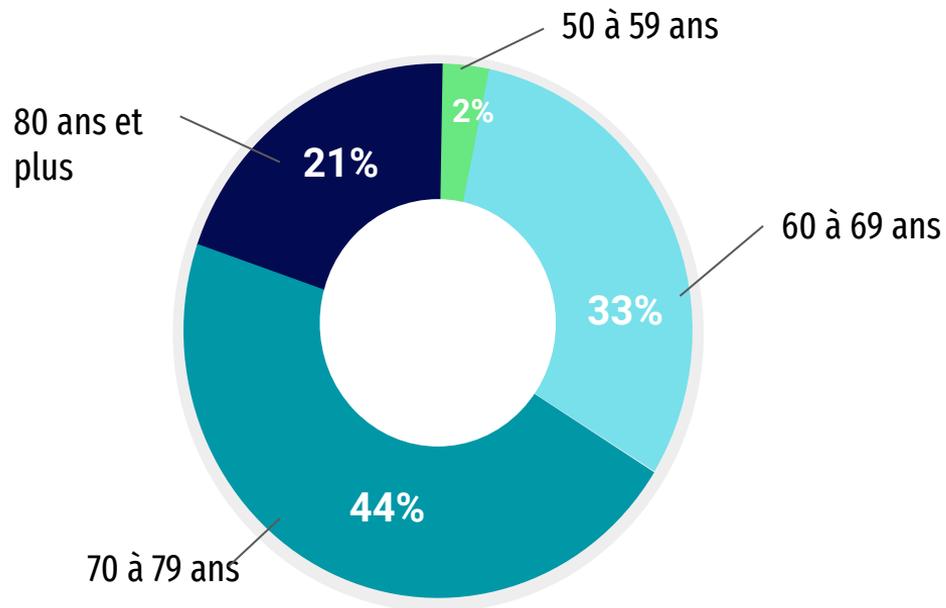
Évènement Blues up 1 session

40 places - 80%

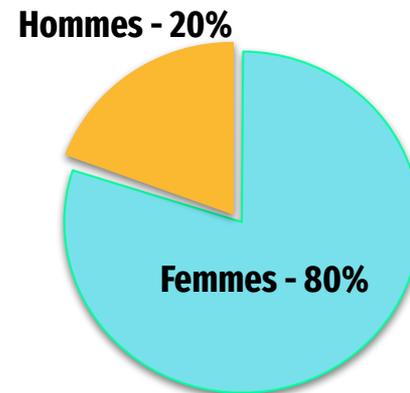
50

454 personnes identifiées parmi les participants.

La répartition des participants selon l'âge

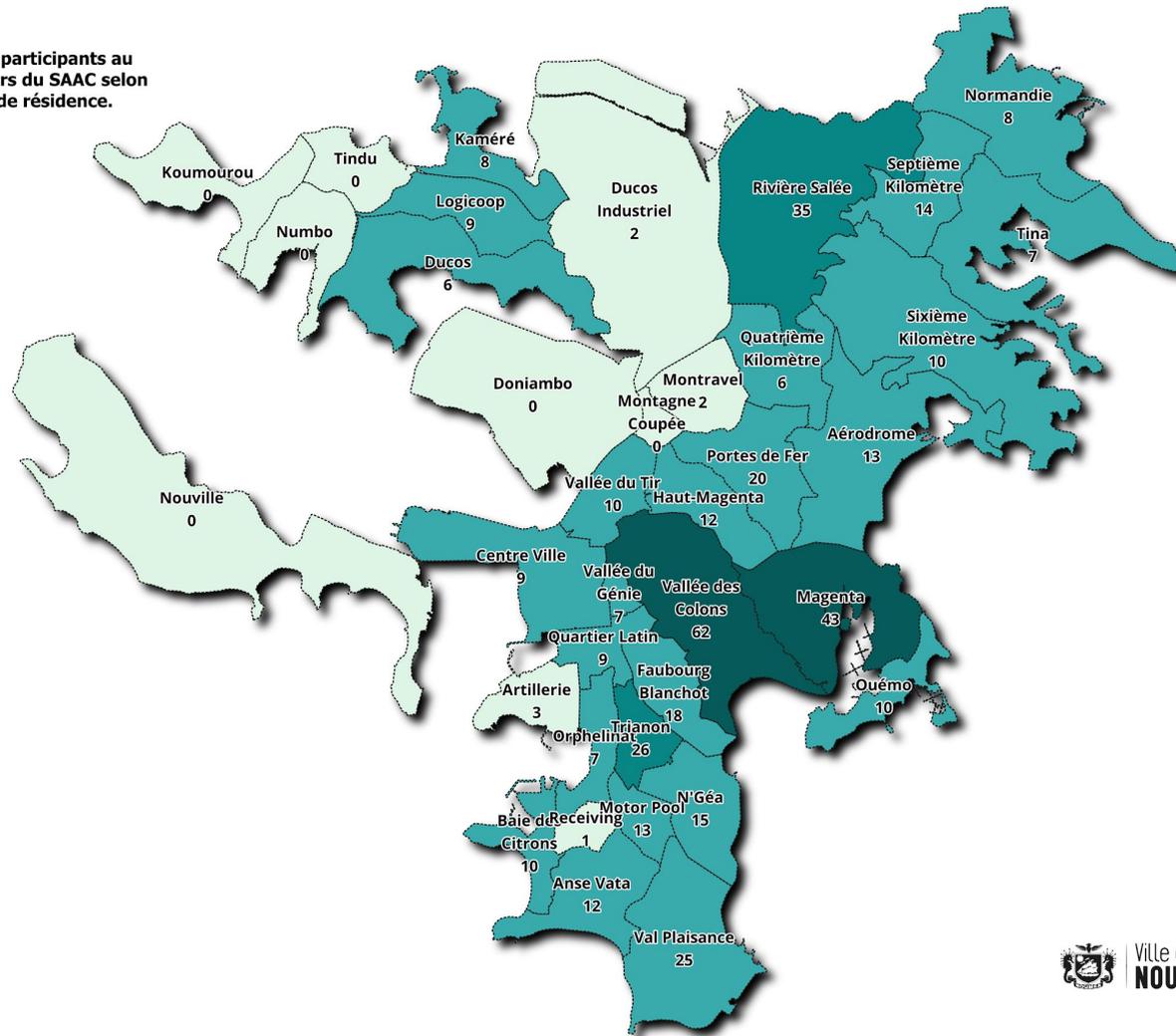


La répartition des participants selon le genre



Activités - Seniors

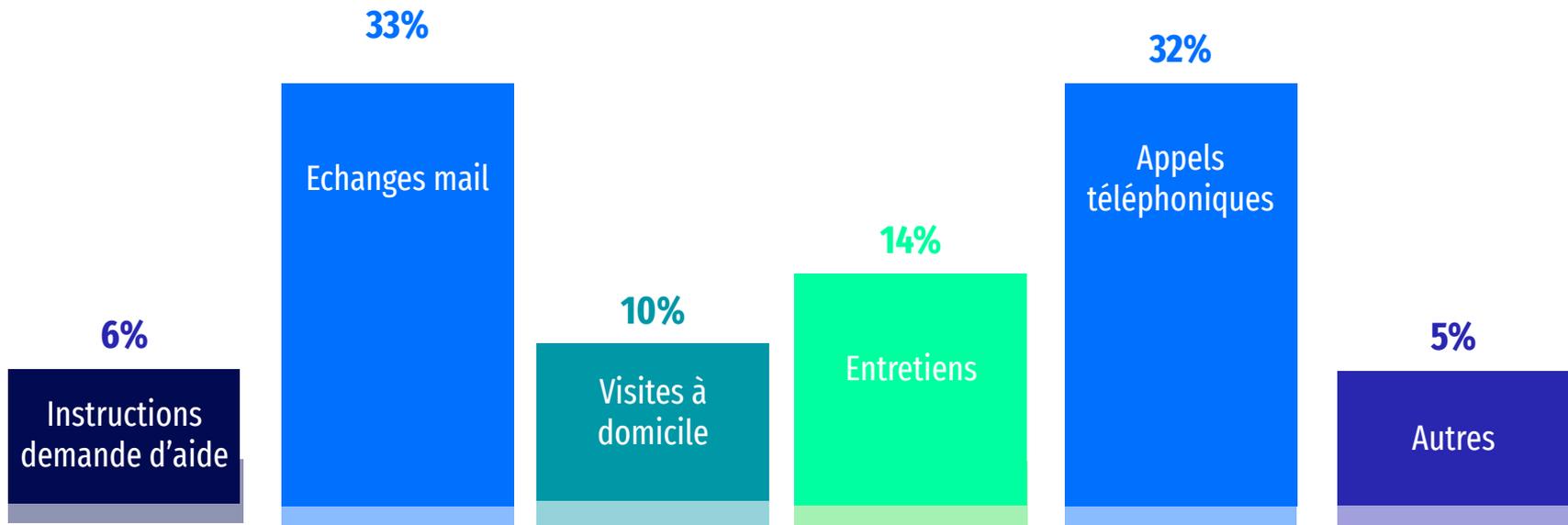
Répartition des participants au programme seniors du SAAC selon leur quartier de résidence.



Accompagnement individualisé - Seniors

Les agents du CCAS accompagnent les administrés au quotidien. Cela a concerné **409** foyers de personnes âgées.

3 649 démarches



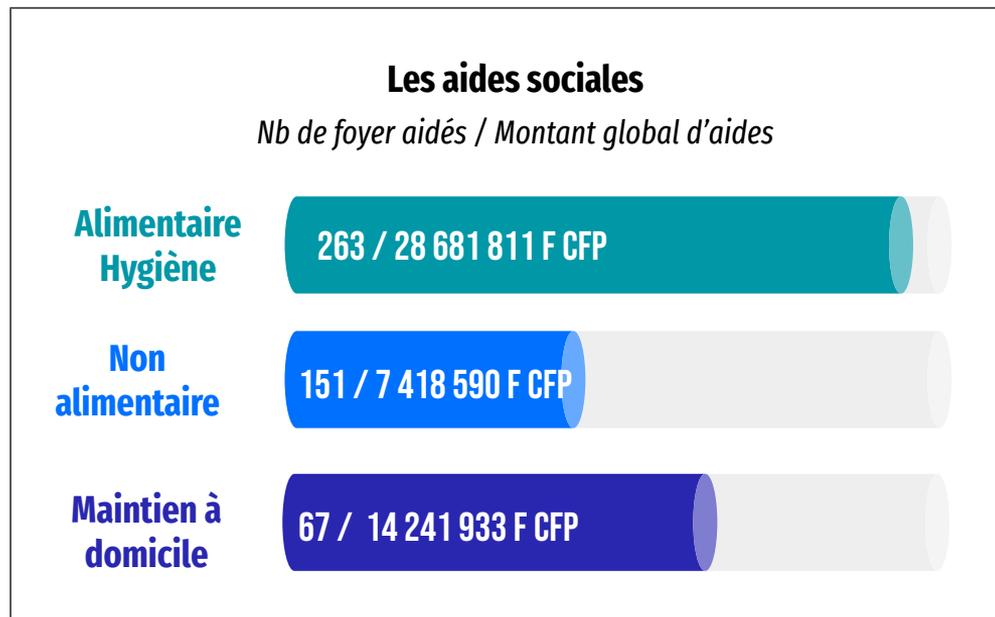
Aides sociales - Seniors

En respect de la délibération 2022/37, le CCAS a octroyé **50 342 334 F CFP** d'aides sociales aux personnes âgées.

Ces aides concernent principalement l'achat de denrées alimentaires ou de produits d'hygiène et des heures d'auxiliaire de vie pour favoriser le maintien à domicile.

Cela représente **330** foyers aidés.

Un foyer peut bénéficier de plusieurs types d'aides.



Afin de valoriser le libre choix des seniors de rester à leur domicile, le CCAS peut octroyer des aides pour le financement d'heures de prestations d'auxiliaire de vie. Le CCAS, en complément du bénéficiaire, peut financer de 2 à 6 heures d'auxiliaire de vie par semaine. Le montant de l'aide varie selon les ressources de la personne.

L'enveloppe budgétaire en faveur des personnes âgées, d'un montant de **6 700 000 F CFP** a permis de subventionner les associations **ACAPA** et **Les Fils d'Argent**, dans le cadre de leurs activités à destination des seniors de la commune.

Tous les ans, le CCAS contribue à l'organisation d'un moment festif à l'occasion de la fête nationale, en lien avec les structures de la commune qui hébergent des seniors (résidences gérées par la Croix-Rouge) ou qui organisent des animations en journée à leur attention (l'ACAPA, les Fils d'argent).

Cette action est proposée sous la forme d'un goûter ou d'un repas aux couleurs du 14 juillet.

En 2023, l'enveloppe budgétaire d'un montant de **340 000 F CFP** a permis à **340 seniors** de célébrer cette fête.



Soutenir les aidants familiaux

Café des aidants

203 participants

Un espace de parole et d'activités de bien-être proposé aux aidants nouméens, non professionnels, qui s'occupent à domicile d'un proche en perte d'autonomie.

Atelier massage, groupes de paroles, Atelier PBA, coaching émotionnel, Dien Chan, énergétique, photo langage, reiki, sophrologie, ...

Conférences

258 participants

Thèmes des conférences : Séniors, vie affective et sexuelle; les obsèques, quelles démarches? ; succession et droits de la famille

Modules des aidants

32 participants

Afin d'accompagner les aidants familiaux, 3 modules d'information sont proposés pour faciliter l'accès aux ressources et au soutien dont ils ont besoin dans leur relation d'aide. Ces modules sont animés par des professionnels (psychologue, naturopathe, formateurs aux gestes de premiers secours, coach sportif) :

- Module 1 : être aidant en bonne santé
- Module 2 : être aidant et bien informé
- Module 3 : être aidant mais pas seulement

Les familles

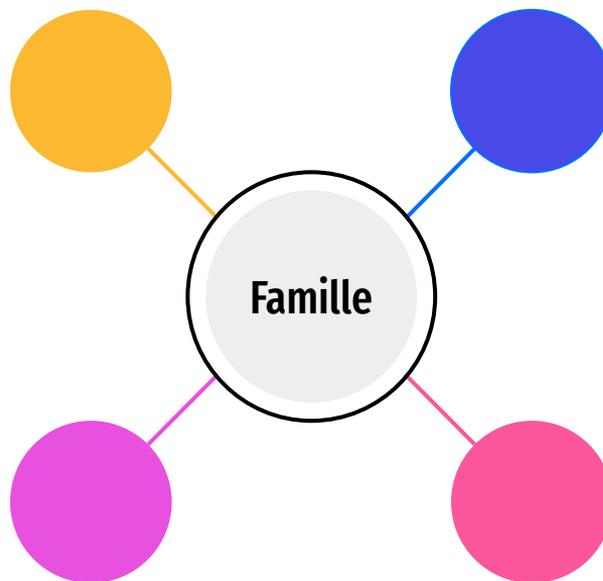
Le service Famille et Coéducation conduit des actions individuelles et collectives favorisant le bien-être de l'enfant et de l'adolescent et la prévention des difficultés parentales. Il conseille et accompagne également les familles dans leur rôle par le biais de dispositifs dédiés.

Événements pour toute la famille

Samedi transmission des savoirs, actions de sensibilisation, samedis découvertes, thés parents, vendredis et samedis contés.

Accompagnement individuel

Le conseil des droits et des devoirs de la famille (CDDF), la guidance parentale, la mesure de responsabilisation, le soutien à la parentalité.



Ateliers péri-petite enfance

Ateliers enfants-parents, accueil Nounous, ateliers petite enfance.

Espace Ados

Activités dirigées, sorties intergénérationnelles, ateliers d'art thérapie, ludothèque, soirées parents d'ados.

Événements pour toute la famille

Samedi transmission des savoirs 4 sessions de 20 places

66 places - 83%

80

Vendredi et Samedis contés 2 sessions de 60 places

81 places - 68%

120

Sorties en famille 3 sessions de 40 places

96 places - 80%

120

Samedis découvertes 10 sessions de 150 places

1 669 places - 111%

1 500

Thés parents & Thés parents hors les murs 2 sessions

155 places - 74%

210

Actions de sensibilisation 4 sessions de 50 places

218 places - 109%

200

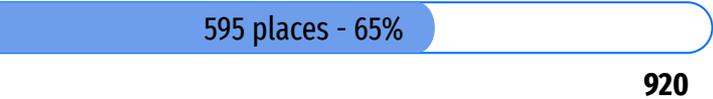
Fête des parents 1 session

59 places - 118%

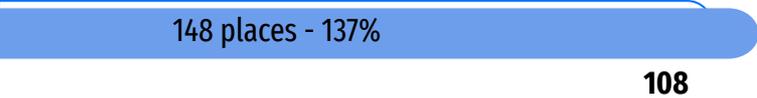
50

Ateliers péri-petite enfance

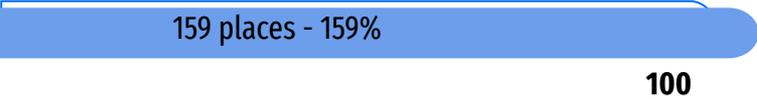
Accueil Nounous *46 sessions de 20 places*



Atelier Enfants-Parents *12 sessions de 9 places*



Atelier Petite enfance *10 sessions de 10 places*



Espace Ados

Un programme d'activités pour aller vers plus de confiance en soi et d'empathie pour les autres !

Activités dirigées

2 sessions de 10 places

15 places - 75%

20

Activités et sorties intergénérationnelles

9 sessions de 20 places

226 places - 126%

180

Activités manuelles

4 sessions de 12 places

47 places - 98%

48

Ateliers d'Art thérapie

8 sessions de 12 places

70 places - 73%

96

Ateliers d'art vivant

7 sessions de 12 places

73 places - 87%

84

La pause numérique

4 sessions de 20 places

30 places - 38%

80

Soirée parents d'ados

4 sessions de 20 places

63 places - 79%

80

Accompagnement individuel

LE CONSEIL DES DROITS ET DES DEVOIRS DE LA FAMILLE (CDDF)

Création par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) le 15/04/2021 et adoption par délibération du Conseil Municipal le 20/12/2021. Le CDDF est un dispositif d'aide et de soutien à la parentalité. Le service famille et coéducation est partenaire de ce dispositif en proposant un accompagnement individuel aux familles reçues dans le cadre du CDDF.

15 foyers orientés, **5** ont bénéficié d'un accompagnement individuel

LA GUIDANCE PARENTALE ET LE SOUTIEN A LA PARENTALITE

La guidance parentale a été mise en place en 2017. Ce dispositif s'adresse à des parents qui rencontrent ponctuellement une difficulté dans l'éducation de leur enfant et souhaitent l'accompagnement d'un professionnel. Par ailleurs, les parents et les adolescents peuvent venir rencontrer ponctuellement les travailleurs sociaux de la Maison de la Famille pour des conseils ou des informations.

17 foyers ont bénéficié d'une guidance parentale et **13 foyers** d'un soutien ponctuel sans guidance

LE MESURE DE RESPONSABILISATION

La mesure de responsabilisation est une alternative à l'exclusion scolaire. Elle consiste à participer, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles, de formation ou à l'exécution d'une tâche à des fins éducatives.

2 élèves du collège de rivière salée ont bénéficié de la mesure

La ludothèque

La ludothèque : un espace de jeux mis à disposition au sein de la Maison de la Famille à Rivière Salée.

6 089 entrées dans cet espace en 2023.

La ludothèque a également été décentralisée et comptabilise **1 278** utilisations.

La Maison de la Famille

C'est un lieu de partage entre parents, professionnels et bénévoles pour accompagner les familles dans leur rôle. Ouvert aux futurs parents, parents, grands-parents, adolescents et enfants, cet espace offre à tous : accueil, aide, conseil, écoute, échange, orientation, soutien et rencontre.

Lundi

Matin : Les professionnels

Mardi

Matin : Les associations

262 pers.

Mercredi

Matin : Ouvert à tous
Après-midi : Les ados

729 ados

Jeudi

Matin : Les écoles

198 pers.

Vendredi

Toute la journée :
Ouvert à tous

Samedi

Matin : Ouvert à tous

L'accompagnement des familles - Résorption de l'habitat insalubre



Le CCAS accompagne également les ménages issus de la Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) ou au titre des urgences sociales.

Ces accompagnements sont réalisés dans le cadre du Dispositif d'Accompagnement au Logement de la Province sud. Ce dispositif permet un accompagnement de proximité et en partenariat avec les bailleurs sociaux et la province Sud.

Le CCAS apporte sa compétence au niveau de l'accompagnement social, les bailleurs proposent un logement adapté aux ressources et à la composition familiale et enfin la province Sud apporte des aides sociales en vue d'accéder et de maintenir le ménage dans son logement.

En 2023, **31 ménages** ont été accompagnés dans le dispositif du post relogement. 15 d'entre eux sont issus du Squat Impérial dont les relogements ont été réalisés en 2021 en urgences sociales.

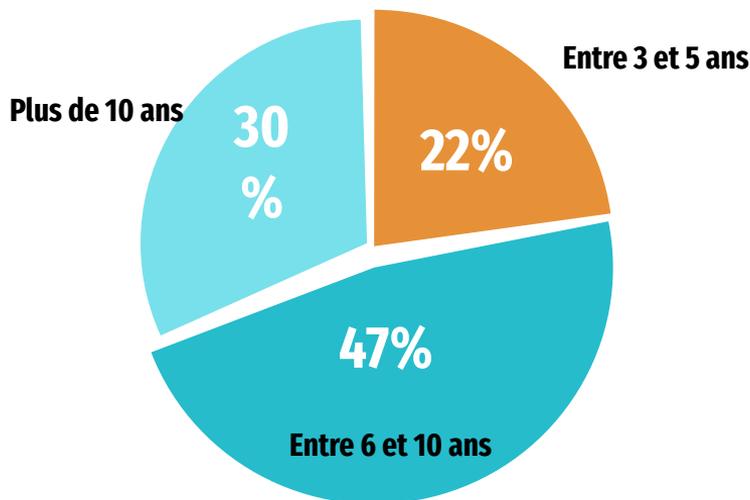
Sur ces 31 ménages, seuls 21 ont bénéficiés d'aides sociales du CCAS pour un total de **1 884 858 F CFP**.

Les aides aux vacances

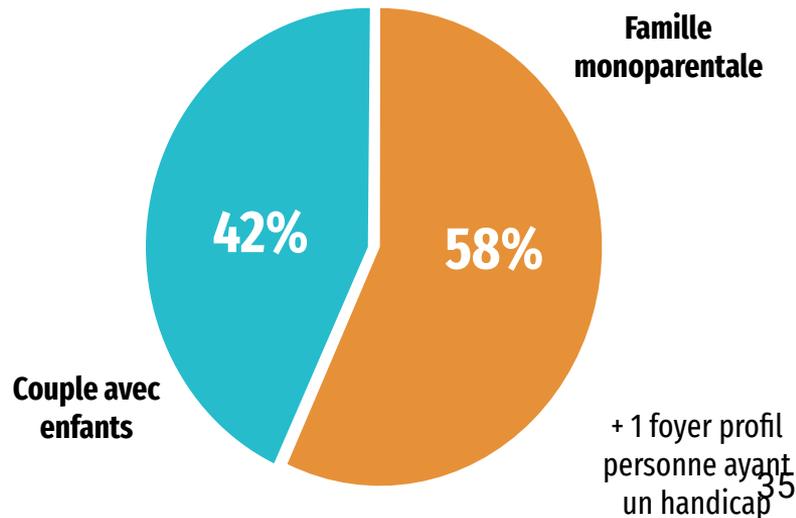
L'aide aux vacances est délivrée sous conditions de revenus, sous la forme d'un versement de 32 000 F CFP par enfant, renouvelable une fois dans l'année. Elle permet aux enfants âgés de 3 à 17 ans, qui ne sont pas boursiers, de participer à des activités dans tous les centres autorisés par la province Sud durant les différentes périodes de vacances scolaires.

216 foyers ont bénéficié d'une aide aux vacances pour **306** enfants.

Les tranches d'âge des enfants



Les profils des foyers



Les aides sociales pour les familles Nouméennes

Dans la volonté d'inclusion sociale des personnes en difficulté, le CCAS propose des aides sociales facultatives, qui peuvent être délivrées sous forme de prestations ou de bons d'aides sociales.

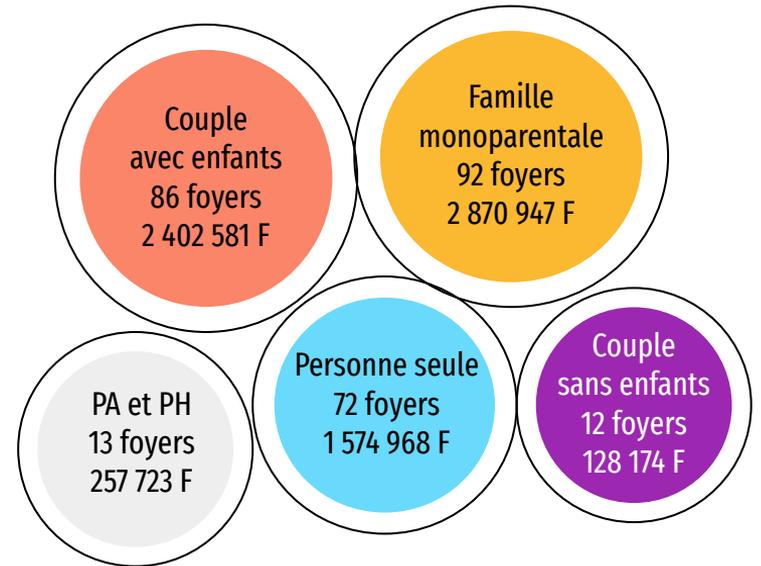
L'attribution de ces aides est complémentaire à celles distribuées par les autres institutions qui œuvrent sur la commune.

Les Nouméens sont reçus lors des permanences sociales par les travailleurs sociaux chargés de les informer, de les conseiller et de les orienter, selon les difficultés qu'ils rencontrent. C'est au cours de cet échange que la demande d'aide sociale peut être formulée, sur présentation de justificatifs.

Ces permanences d'accueil d'information et d'orientation ont lieu les mardis matin dès 7h30.

En dehors de ces permanences, les situations jugées urgentes sont traitées par un dispositif d'astreinte déclenchée par la direction du CCAS.

7 234 393 F pour **275** foyers.



L'aide aux victimes

LE BUREAU DE PRÉVENTION ET DE PARTENARIAT ET D'AIDE AUX VICTIMES

Une Intervenante Sociale en Commissariat (ISC) reçoit avec ou sans rendez-vous les victimes ou auteurs de violences conjugales et/ou intrafamiliales. Elle les accompagne dans le dépôt de plainte et les oriente, si besoin, vers les différentes structures existantes. L'ISC reçoit également chaque 1^{er} samedi de chaque mois. Ses permanences sont situées au commissariat central. L'ISC reçoit et accueille en complémentarité avec une psychologue.

En 2023 :

363 personnes ont été reçues :

- 62 mineurs
- 38 seniors
- 263 majeurs (dont 44 personnes vulnérables / en situation de handicap)

Parmi les 363 personnes reçues, 190 sont des victimes (48 mineurs, 115 femmes et 27 hommes).

Il est à noter une augmentation significative du nombre de personnes présentant des troubles psychiatriques.

Violentomètre

Il a confiance en toi Il est content quand tu le sens bien Il te demande ton accord pour ce que vous faites ensemble	Tout va bien C'est ainsi que doit être une relation de couple Le respect et la confiance sont essentiels	
Il est jaloux en permanence Il rabaisse les opinions et les projets Il te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose Il se moque de toi en public Il te harcèle Il surveille tes sorties, tes habits, ton maquillage Il surveille ton téléphone, ta messagerie, ton ordinateur	Ce n'est pas normal 1  2  3  Parles-en avec une amie, ou une personne de ta famille en qui tu as confiance Appel gratuit et anonyme 05 30 30 ou SMS de signalement Nom • Numéro de rappel • Adresse 500 067 Rencontre des professionnels Liste des associations Tu n'es pas seul(e), nous pouvons t'aider	  
Il t'insulte Il te fait du chantage Il t'oblige à regarder des films pornos Il s'énerve violemment quand quelque chose ne lui va pas Il te pousse, te secoue, te gifle, te frappe Il t'oblige à avoir des relations sexuelles Il te menace avec un couteau, un outil, une arme	C'est grave ! Tu es en danger ! 1  2  3  S'il te menace, appelle immédiatement le 17 Police Secours 17 Pompiers 18 Sonu 15 Mets-toi en sécurité, chez un ou une amie(e) ou quelqu'un de la famille Porte plainte au plus vite	  

La crèche

La crèche municipale “Le Caillou Blanc”, située à Tindu, a accueilli 7 enfants en 2023 entre le 1er janvier et le 31 juillet.

Pour 2023, les recettes liées à la part des parents s'élèvent à 2.3 MF.

Elle a fermé définitivement ses portes en août 2023. Le départ de la responsable a été l'élément déclencheur de cette fermeture. Une solution a été proposée à chaque agent et à chaque parent.

Le matériel et les jouets ont été donnés principalement à la Société Saint Vincent de Paul.



Les jardins familiaux

9 sites, 287 parcelles dont **272** réellement en fonction.

Les jardins familiaux valorisent 3 enjeux principaux :

- **La cohésion sociale** : favoriser le lien social, les échanges intergénérationnels, l'accessibilité aux personnes en situation de handicap;
- **L'environnement et santé** : une production vivrière respectueuse de l'environnement, des produits frais pour une meilleure alimentation;
- **La notion d'économie** : lutter contre la vie chère, en faire un équipement de proximité de cohésion sociale au sein des quartiers

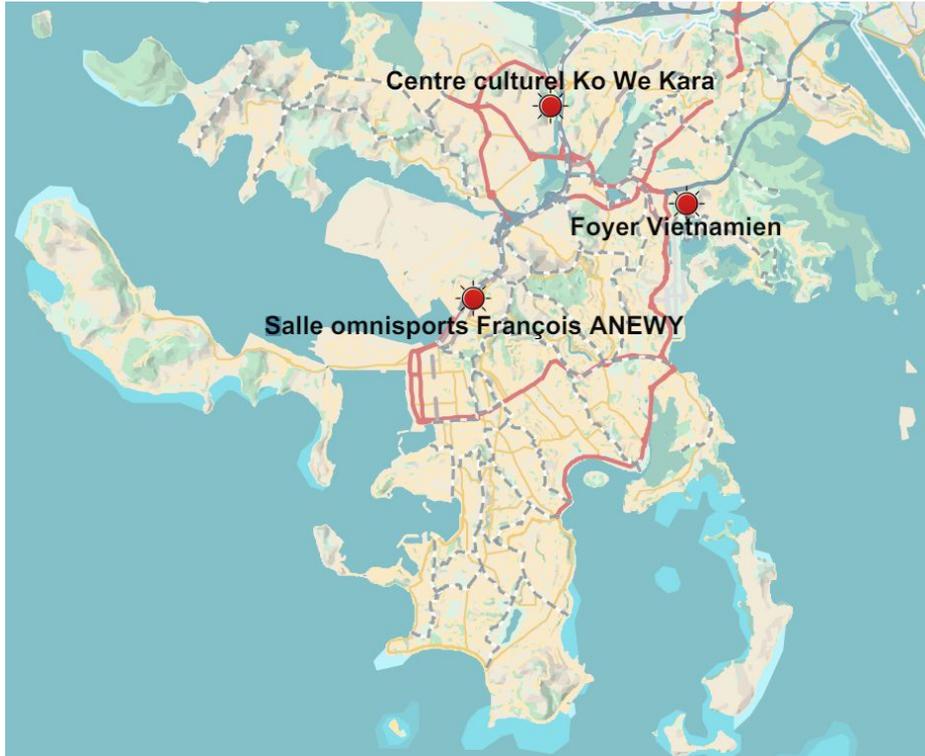
En 2023, afin de favoriser la cohésion sociale, **2 repas partagés** ont été organisés sur les sites de TUBAND et du 4^{ème} km (ce dernier a dû être annulé pour raison climatique).

Tout au long de l'année, **9 réunions** d'information et d'échanges auprès des jardiniers ont été menées sur chaque site.

Dans le cadre de la journée internationale de la Terre, le **LIONS CLUB** a offert à 50 jardiniers du site de CHATEAUBRIAND des **outils de jardinage** afin de les soutenir et valoriser leurs cultures.



Les centres d'hébergement d'urgence



Le conseil municipal a adopté en décembre 2013 le Plan Communal de Sauvegarde qui définit les actions devant être mises en oeuvre par certaines directions et le CCAS. Le CCAS est chargé par la ville de Nouméa d'armer les centres d'hébergement, d'accueillir les populations sinistrées et une fois l'alerte cyclonique levée, d'accompagner tout nouméen en difficulté suite au passage d'un cyclone.

Pour ce faire, le CCAS a engagé un solide partenariat avec les 3 associations d'entraide le **Lions Club Nouméa Doyen**, la **Délégation du Secours Catholique** et la **Société Saint Vincent de Paul**. Il est également soutenu par des **agents de la Ville et du CCAS** qui assurent l'accueil des administrés dans les centres d'hébergement mis à disposition.

En 2023, l'équipe de volontaires était composée de 20 personnes qui n'ont pas été mobilisés en raison de l'absence d'événement climatique.

Chaque année, la salle François-Anewy est mise à disposition des Nouméens. En cas d'événement climatique de forte intensité ou de dommages conduisant à l'évacuation de la salle Anewy, les administrés peuvent également être accueillis au Foyer Vietnamien et au centre culturel Ko We Kara.

Les donateurs

Le CCAS remercie les partenaires qui ont contribué au financement de ses activités pour l'année 2023.

Les fonds perçus ont apporté un soutien à hauteur de :

- ★ 10,7 % des aides sociales
- ★ 23 % des actions et activités en faveur des seniors
- ★ 70% en faveur des repas servis à la crèche “Le Caillou Blanc” au titre de l'activité 2022

